

**COMPTE RENDU DE SEANCE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 FEVRIER 2021
CENTRE CULTUREL ET SPORTIF SAINT AYOUL
77160 PROVINS**

Jeudi 4 février deux mille vingt et un à seize heures, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes du Provinois se sont réunis au Centre Culturel et Sportif Saint Ayoul à PROVINS (77160) sous la présidence de Olivier LAVENKA, Président de la Communauté de Communes du Provinois.

Date de convocation : 28/01/2021
Date d'affichage : 28/01/2021
Nombre de conseillers en exercice : 66
Nombre de conseillers présents : 51

Pouvoirs : 9
Nombre de votants : 60
Séance : n°1/1

Etaient présents : Alain HANNETON (Augers en Brie), Philippe FASSELER – suppléant (Bannost-Villegagnon), Claire CRAPART (Beauchery Saint-Martin), Alain BOULLOT (Beton-Bazoches), Fabien PERNEL (Boisdon), Olivier MAZZUCHELLI (Cerneux), Francis RAVION - suppléant (Chalautre-la-Grande), Chantal BELLACHE (Chalautre-la-Petite), Catherine PERRIN (Champcenest), Bruno PELLICIARI (La Chapelle Saint-Sulpice), Alain BONTOUR (Chenoise-Cucharmoy), Christine BOULET (Courchamp), Didier AGNUS (Courtacon), Dominique FABRE (Frétoy) , Martine LEGRAND (Léchelle), Martine CIOTTI (Longueville), James Dane (Louan-Villegruis-Fontaine), Pierre CAUMARTIN (Maison Rouge en Brie), Gérard COGNYL (Les Marêts), Rodolphe RENAI – suppléant (Melz-sur-Seine), Olivier ARTHUR (Montceaux-Les-Provins), Xavier BOUVRAIN (Mortery), Claude BONICI (Poigny), Olivier LAVENKA, Christine RAMEAUX, Abdelhafid JIBRIL, , Valentin GRAJQEVCI, Augustine ENAMA, François MARCHAND, Dominique GAUFILIER, Jérôme BENECH, Chérifa BAALI CHERIF, Marie-Pierre CANAPI, Julie HOTIN-LETANG, Hervé PATRON, Jean-Philippe DELVAUX et Frédérique PETROFFE (Provins), Flavien BLANCHARD (Rupéroux), Bernard LANGLET (Saint-Brice), Catherine GALLOIS (Saint-Hilliers), Gilbert DAL PAN (Saint-Loup-de-Naud), Alain BALDUCCI, Corinne GOMES, Antonio NAVARETTE (Sainte-Colombe), Yvette GALAND (Sancy-les-Provins), Jean-Patrick SOTTIEZ (Soisy-Bouy), Éric TORPIER, Lauréline CARTIER (Sourduin), Tony PITA et Nadège VICQUENAU (Villiers-Saint-Georges), Jacques SIMONY (Voulton).

Absents excusés : Patrick LEBAT (Bezalles), Philippe FORTIN, Francis PICCOLO (Longueville), Patricia SOULEYREAU (Jouy-le-Châtel), Isabelle MAHIEU (Provins), Christophe LEFEVRE (Saint-Martin-du-Boschet),

Excusés représentés par suppléant : Alexandre DE MEULENAERE (Bannost-Villegagnon), Michèle PANNIER (Chalautre-la-Grande), Jean-Pierre ROCIPON (Melz-sur-Seine).

Pouvoirs de : Véronique DARCY (Chenoise-Cucharmoy) à Alain BONTOUR (Chenoise-Cucharmoy), Stéphane BACHELET (Jouy-le-Châtel) à Tony PITA (Villiers-Saint-Georges), Marie DAMEME (Provins) à Julie HOTIN-LETANG (Provins), Virginie SPARCACINO (Provins) à Marie-Pierre CANAPI (Provins), Eric JEUNEMAITRE (Provins) à Olivier LAVENKA (Provins), Fabien PERRINO (Provins) à Hervé PATRON (Provins), Yves MONNICAULT (Provins) à Frédérique PETROFFE (Provins), Pierre VOISEMBERT (Rouilly) à Jacques SIMONY (Voulton), Bertrand de BISSCHOP (Vulaines-les-Provins) à Augustine ENAMA (Provins).

Fabien PERNEL (Boisdon) est désigné secrétaire de séance.

Le quorum est atteint. La séance est déclarée ouverte.

RENDU COMPTE DES DELEGATIONS EXERCEES PAR LE PRESIDENT

Le conseil communautaire, à l'unanimité, prend acte des délégations exercées par le Président.

PRESENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le conseil communautaire, à l'unanimité, prend acte du rapport.

BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020

Le conseil communautaire, à l'unanimité, vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 du Budget Principal.

BUDGET PRINCIPAL : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

- 1) **Approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2020 du Budget Principal.**
- 2) **Donne quitus de sa gestion à Monsieur le Trésorier de Provins.**

BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

- 1) **Constate et approuve les résultats de l'exercice 2020,**
- 2) **Autorise le Président ou son représentant à signer tous actes.**

BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le conseil communautaire, à l'unanimité, vote le budget primitif 2021.

BUDGET ANNEXE DU S.P.A.N.C : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020

Le conseil communautaire, à l'unanimité, vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe du S.P.A.N.C.

BUDGET ANNEXE DU S.P.A.N.C : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- 1) **Approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2020 du Budget annexe du S.P.A.N.C.**
- 2) **Donne quitus de sa gestion à Monsieur le Trésorier de Provins.**

BUDGET ANNEXE DU S.P.A.N.C – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

- 1) Constate et approuve les résultats de l'exercice 2020.**
- 2) Autorise le Président ou son représentant à signer tous actes.**

BUDGET ANNEXE DU S.P.A.N.C - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le conseil communautaire, à l'unanimité vote le budget annexe primitif du S.P.A.N.C pour l'exercice 2021.

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020

Le conseil communautaire, à l'unanimité, vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe du lotissement.

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- 1) Approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2020 du Budget annexe du lotissement.**
- 2) Donne quitus de sa gestion à Monsieur le Trésorier de Provins.**

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- 1) Constate et approuver les résultats de l'exercice 2020.**
- 2) Autorise le Président ou son représentant à signer tous actes.**

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le conseil communautaire, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2021 pour le Budget annexe du lotissement.

BUDGET ANNEXE DU CENTRE AQUATIQUE : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020

Le conseil communautaire, l'unanimité, vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe du centre aquatique.

BUDGET ANNEXE DU CENTRE AQUATIQUE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- 1) Approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2020 du Budget annexe du centre aquatique.**
- 2) Donne quitus de sa gestion à Monsieur le Trésorier de Provins.**

BUDGET ANNEXE DU CENTRE AQUATIQUE – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

- 1) Constate et approuve les résultats de l'exercice 2020.**
- 2) Autorise le Président ou son représentant à signer tous actes.**

BUDGET ANNEXE DU CENTRE AQUATIQUE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le conseil communautaire, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2021 pour le Budget annexe du centre aquatique.

SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES ET AUTORISATION AU PRESIDENT POUR SIGNER LES CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

Le conseil communautaire, à la majorité :

- 1) Vote les subventions en faveur des associations au titre de l'exercice budgétaire 2021.**
- 2) Autorise le Président ou son représentant à signer les conventions à intervenir.**

VOTE D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE « PROVINS TOURISME ENTRE BASSEE, MONTOIS ET MORIN » POUR LE PREMIER REMBOURSEMENT DU PRET GARANTI PAR L'ETAT CONTRACTE ET AUTORISATION AU PRESIDENT A SIGNER LA CONVENTION RELATIVE

Le conseil communautaire, à la majorité :

- 1) Vote la subvention en faveur de l'office du tourisme.**
- 2) Autorise le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir.**

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE DU TOURISME. INTERCOMMUNAUTAIRE. ET AUTORISATION AU PRESIDENT A SIGNER LA CONVENTION RELATIVE

Le conseil communautaire, à la majorité :

- 1) Vote la subvention en faveur de l'office du tourisme.**
- 2) autorise le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir.**

SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DE NATATION ET AUTORISATION AU PRESIDENT POUR SIGNER LES CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

- 1) Vote les subventions en faveur des associations au titre de l'exercice budgétaire 2021.**
- 2) Autorise le Président ou son représentant à signer les conventions à intervenir.**

CHOIX DU MODE DE GESTION POUR L'EXPLOITATION DU CENTRE AQUATIQUE DU PROVINOIS

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de retenir la régie comme mode d'exploitation pour le Centre aquatique du Provinois.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF

Le conseil communautaire, à l'unanimité, Autorise le Président à signer cette convention.

PARTICIPATION DES COMMUNES A L'HARMONIE A L'ECOLE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES PAR L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE PROVINS ET DU PROVINOIS

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- 1) **Autorise la Communauté de communes du Provinois à organiser annuellement l'harmonie à l'école,**
- 2) **Autorise la Communauté de communes du Provinois à coordonner les manifestations entre l'Orchestre d'Harmonie de Provins et du Provinois et les écoles élémentaires du territoire,**
- 3) **Demande la participation financière des collectivités concernées,**
- 4) **Autorise le Président à signer la convention avec chaque commune ou RPI dont dépend une école choisie pour le test,**

SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION METTANT EN PLACE UNE NAVETTE TOURISTIQUE

Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président ou son représentant à signer cet avenant.

MISE EN PLACE D'UNE REDEVANCE DE TOUCHER DE QUAI A LA GARE ROUTIERE DE PROVINS

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de mettre en place cette redevance.

APPROBATION DE LA TRANSFORMATION DU SMAGE EN EPAGE SUR LE BASSIN VERSANT DU GRAND MORIN

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- 1) **Approuve la transformation du SMAGE des Deux Morin en EPAGE sur le bassin versant du Grand Morin ;**
- 2) **Autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision, et à engager toutes les démarches nécessaires dans ce domaine.**

ACCORD POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DU DEPARTEMENT AU CINEMA LE REXY

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Département de Seine-et-Marne a versé une subvention au cinéma Le Rexy de Provins.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION CENTRE DE GESTION POUR 2021

Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer cette convention.

MODIFICATION DE LA DELIBERATION D'INDEMNITE DE PERMANENCES EN INDEMNITE D'ASTREINTES

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- 1) **Institue une indemnité d'astreinte au bénéfice des agents titulaires et non titulaires,**
- 2) **Fixe les montants conformément à l'arrêté ministériel du 14 avril 2015 susvisé,**
- 3) **Fixe la date d'effet à compter de la date à laquelle la présente délibération aura été rendue exécutoire,**
- 4) **Verse les indemnités d'astreinte mensuellement à terme échu,**
- 5) **Actualise les montants conformément aux dispositions applicables à la fonction publique,**
- 6) **Autorise le Président ou son représentant à signer tous actes,**

INFORMATION SUR LA MISE A DISPOSITION D'AGENTS AUPRES DE DIFFERENTES STRUCTURES

Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président ou son représentant à signer ces conventions de mise à disposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président



Olivier LAVENKA